

Mardi 15 mars 2011

## Vous prendrez bien un peu de ciment dans votre lac?

Je vous parlais ici même, dimanche dernier, de savoir si Michel Vampouille était véritablement l'écologiste qu'il prétendait être, **au regard du mauvais résultat obtenu après l'évaluation de son empreinte carbone.**

Hélas, il semble qu'il faille ajouter à ce bilan, une prise de position particulièrement anti-écologique de la part de notre parachutiste Auversois !

J'ai en effet été à plusieurs reprises, alerté par différentes personnes sur le projet de remblaiement du Lac de Beaumont par l'entreprise Calcia avec, tenez-vous bien, **plusieurs millions de mètres cube de ciment !!!**

Je rappelle pour ceux qui l'ignorerait, que le Lac de Beaumont est situé à Beaumont-sur-Oise. Ce lac est artificiel puisqu'il était au départ une carrière d'où était extrait la craie. Suite à une remontée d'eau via une nappe phréatique, celle-ci a progressivement envahi l'espace, mettant fin aux activités d'extraction en 1968. Aujourd'hui, le Lac de Beaumont est un magnifique écrin de verdure, un véritable espace où la nature a repris ses droits pour le plus grand bonheur des familles, des sportifs et des pêcheurs.

La faune y est remarquable, tout comme la flore. On trouve en effet dans ce lac des Brochets, Carpes, Ecrevisses, Grenouilles, Odonates, Hérons. La flore n'est pas en reste avec la présence d'orchidées, d'arbustes, de roseaux et d'algues. Ce lac est une chance pour l'Île de France puisqu'il est une exception dans la région. Le site est aujourd'hui la propriété de la cimenterie Calcia.

**N'importe quel écologiste qui se respecte devrait donc défendre bec et ongle ce patrimoine naturel... SAUF UN! J'ai en effet pu constater que Michel Vampouille, candidat sur notre canton et se prétendant écologiste, était un fervent adepte du remblaiement de ce lac par du ciment ! (Voir l'article de l'Écho régional ci-dessous)**

On frise le ridicule, lorsqu'à la lecture du document « Les amis de la Terre »

( Document Les Amis de la Terre) **on constate qu'Anne Gellé, actuelle adjointe de Philippe Doucet**, est partie prenante de la défense de ce lac et par conséquent, une adversaire farouche de Michel Vampouille. Elle semble aujourd'hui frappée d'amnésie, en soutenant pour des raisons basement politiciennes, celui qui voulait remblayer ce lac par du ciment !

EST-CE CELA LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT PAR LES PROCHES DE PHILIPPE DOUCET ?

**Quel genre de personne peut bien être M. Vampouille pour revenir sur ses convictions d'écologiste? Comment ne peut-il pas être farouchement opposé au déversement de ciment, dans un lac abritant un écosystème riche en biodiversité, et qu'un véritable écologiste se ferait le devoir de préserver et protéger !!??**

Je ne peux l'affirmer avec certitude, mais je tiens peut-être la raison qui pourrait expliquer la décision incompréhensible de notre parachuté.

**J'ai découvert avec une certaine stupeur que M. Vampouille semblerait entretenir une certaine proximité avec la cimenterie Calcia, puisque ce dernier a participé en 2002 à un séminaire organisé par l'Ecole de Paris intitulé : « Ciments Calcia, à la découverte de ses territoires » (voir document ci-dessous). Les deux intervenants exclusifs étant Michel Vampouille et M. Guillaume Jouet qui n'est autre que le Directeur de la communication des Ciments Calcia !!!**

**CIMENTS CALCIA**  
**À LA DÉCOUVERTE DE SES TERRITOIRES**

par

**Guillaume JOUËT**  
Directeur de la communication  
de Ciments Calcia

**Michel VAMPOUILLE**  
Vice-président du Conseil régional  
d'Île-de-France  
Vice-président du parc naturel  
régional du Vexin

Séance du 2 octobre 2002 (10<sup>ème</sup> séance)  
Compte rendu rédigé par Élisabeth Révah

Lors de ce séminaire, M. Vampouille (  Séminaire Calcia-Michel Vampouille ) reniera en quelques mots son engagement écologiste lorsqu'il répondra à la question suivante :

(Cliquez pour agrandir)

 Image-70.png

Michel Vampouille, aux dires d'Etienne Bohler de l'association "Les Amis de la Terre", aurait donc condamné sans le moindre scrupule, 500 espèces végétales et animales, dont une dizaine protégées, par le comblement programmé du plan d'eau par Calcia (*Voir article du Parisien ci-dessous*). Il dénonce également dans cet article, "l'influence" de Michel Vampouille qui a apporté son soutien au projet de remblaiement !

**Participation de Michel Vampouille à un séminaire avec le Directeur de la communication du cimentier Calcia, puis, soudainement contre toute attente, soutien du même Vampouille pour remblayer de ciment le Lac de Beaumont. N'est-ce pas curieux et dérangeant?**

N'y a t'il pas là un grave problème d'éthique pour Michel Vampouille ?

Qu'est-ce qui a bien pu le pousser à renier ses convictions écologistes, en se mettant à dos un grand nombre de ses « amis » ? **Lui seul peut y répondre, mais je demeure fortement dérangé et je m'interroge sur la raison réelle de ce que je qualifie de reniement personnel.**

Quoiqu'il en soit, cela prouve que M. Vampouille n'a strictement aucune conviction. L'étiquette écologiste ne lui sert vraisemblablement qu'à obtenir un mandat électif et des indemnités. Il semble prêt à tout pour se faire élire, y compris à se présenter à n'importe quel endroit, cette fois-ci, sur le canton nord d'Argenteuil.

**L'écologie paraît bien secondaire pour lui... Cela me rappelle un certain Philippe Doucet qui a d'ailleurs arraché une bonne partie des arbres avenue Maurice Utrillo...**

**Nous ne voulons pas de ce genre d'individu au Conseil général pour nous représenter !**

(Cliquez sur les articles pour les agrandir.)

ARCHIVES

Les poissons au secours du lac des Ciments

Aurélien Perol | 13.03.2008

ETIENNE BOHLER est catégorique : le nombre d'espèces menacées par le projet de remblaiement du lac des Ciments, à Beaumont sur Oise, est « bien supérieur » à ce qui a été officiellement annoncé. Ce militant de l'association écologiste les Amis de la Terre a passé l'automne dernier à répertorier la faune et la flore du lac, qui recouvre d'anciennes carrières de ciment. Selon lui, ce sont « près de 600 espèces végétales et animales », dont une dizaine protégées, qui seraient menacées par le comblement programmé du plan d'eau par son propriétaire, la société Calcia. Soit beaucoup plus que les 70 espèces de plantes et 40 espèces d'oiseaux recensées par l'étude d'impact réalisée en 2006 à la demande de la préfecture.

Etienne Bohler pointe particulièrement la présence de nombreux poissons dans le lac, alors que l'inquête publique rien avait fait aucune mention. « J'ai notamment observé des brochets, dont de nombreux jeunes », indique le militant écologiste, évoquant également la présence de plantes aquatiques oubliées par l'étude officielle.

« Je m'attends à un sabotage de notre demande »

Fort de ces résultats, les Amis de la Terre ont écrit au préfet, ainsi qu'au président du conseil régional pour obtenir le classement du lac comme réserve naturelle régionale. Une démarche qui a pourtant peu de chances d'aboutir selon Etienne Bohler. « Je m'attends à un sabotage de notre demande », confie-t-il, avant de dénoncer « l'influence » de Michel Vampouille, le vice-président (Verts) du conseil régional qui a déjà apporté son soutien au projet de remblaiement.

Quoi qu'il en soit, l'avenir du lac apparaît plus que jamais incertain. Le mois dernier, un conseil d'orientation départemental sur l'environnement et les risques sanitaires et technologiques (Coderst), réuni à la demande du préfet, a rendu pour la deuxième fois un avis favorable au remblaiement du lac. Une victoire pour le maire (DVG) de Beaumont-sur-Oise, Fabrice Millereau. Farouche partisan du projet, l'élu rejette d'un revers de main les arguments des Amis de la Terre : « Les poissons présents dans le lac ne sont pas des espèces protégées.

De plus, ils ne peuvent pas se reproduire, car il n'y a pas de frayères. D'ailleurs le représentant de la fédération de pêche du Val-d'Oise, qui était présent au Coderst, a donné son aval au remblaiement. »

A la tête de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (Aappma), Michel Colin est plus nuancé : « C'est vrai que l'étude d'impact a parlé de tout, sauf des poissons. Pourtant, on sait qu'il y en a, et qu'ils mourront tous si le lac est remblayé car il n'y a aucun moyen de les récupérer. » Reste à savoir de quel côté penchera le préfet, ultime arbitre dans le conflit qui oppose les élus et la société Calcia aux associations écologistes. Sa décision, repoussée depuis cet été, devrait au moins attendre la fin des municipales.

Le Parisien

**Avis à domicile :**  
Ma voiture devant chez moi  
de 7h30 à 21h, 7j/7



J'en profite

**AVIS**

FLASH ACTUALITÉ | DERNIÈRE MINUTE

- 23h43 Tournai : L'Angleterre avance sans convaincre vers le Grand Crolem
- 23h26 Le yen monte brusquement sur les marchés asiatiques
- 22h34 Cantonales : un ex-conseiller d'horticole diffuse un tract "non aux métrés"
- 21h50 Quaiin : "les révolutions arabes ont les mêmes caractéristiques" que 1789
- 21h47 Le débat sur le nucléaire réveillé en France par l'accident de Fukushima
- 21h36 Basket : le Mondial 2014 féminin attribué à la Turquie
- 21h24 Tennis : Gasquet et Llodra rejoignent Simon au 3e tour à Indian Wells

TOUTES LES DÉPÊCHES

LES ARTICLES LES PLUS...

CONSULTÉS | COMMENTÉS | PARTAGÉS

le 13/03/2011 à 23h41  
Japon : rejets radioactifs « très importants » lors de l'explosion de Fukushima

Nov 2007

# VALLÉE DE L'OISE

## BEAUMONT-SUR-OISE

### Lac des Ciments : « La Région n'a pas pour le moment le projet de racheter le site »

Opposés au comblement du lac, si controversé, de Beaumont, les Verts demandent de classer le site comme "Réserve naturelle régionale". L'Agence des espaces verts de la région, elle, se dit en alerte.

Dans un communiqué récent, le groupe Verts de la région Ile-de-France tient à réaffirmer ses positions quant au projet si polémique de remblayer le lac des Ciments. « Attaché à la préservation de l'environnement, de la biodiversité, des paysages et à la qualité de vie, le groupe des élus Verts du conseil régional d'Ile-de-France s'oppose fermement à tout comblement, partiel ou total, du lac de Beaumont-sur-Oise dans le Val-d'Oise. »

Pour toutes ces raisons, les Verts demandent de le classer "Réserve naturelle régionale" et de l'aménager pour permettre son ouverture au public et aux scolaires notamment, dans une perspective d'éducation à l'environnement. « Dans l'immédiat, la région pourrait décider la création d'un périmètre régional d'intervention foncière (Pif) afin d'empêcher son comblement », poursuit Michèle Loup, conseillère régionale.



conseil général, Didier Amal, s'est exprimé à deux reprises. L'Agence régionale des espaces verts ainsi que la région Ile-de-France semblent bien être les acteurs susceptibles de jouer un premier rôle dans cette affaire. L'Agence des espaces verts contactée, indique que « la région n'a pas pour le moment le projet de racheter le site à l'entreprise Calcia. En revanche, bien alertée sur les problèmes suscités par son réaménagement, elle cherche actuellement des solutions susceptibles de concilier l'intérêt récréatif, paysager et écologique de ce site et pouvant satisfaire les différentes parties impliquées ».

Mais, peut-être ne faut-il pas mettre la "charrue avant les bœufs", et penser comme le préfet du Val-d'Oise, Paul-Henri Trolle, « qu'il nous faut attendre l'avis du Conseil d'Etat qui défend la position du ministère dans cette affaire. »

**Dominique AUTEXIER**

**Le 10 juillet 2007, Bernard Vampouille, vice-président du conseil régional déclarait qu'il n'était pas contre le remblaiement du lac. Aujourd'hui, les Verts à la Région disent "non" au projet.**

Après la prise de position marquée de Michel Vampouille vice-président Vert du conseil régional pour un remblaiement au moins partiel, la situation semble s'être clarifiée. « Cette décision, précise Michèle Loup, a été prise à l'unanimité des présents, elle s'applique donc à tous, maintenant vous le savez, nous n'avons pas la majorité dans ce conseil. » Dans les élus locaux, députés, conseillers régionaux, conseillers municipaux, seuls les élus socialistes semblent assez muets dans cette affaire. Seul le président du

Par mothron2011.over-blog.com

Contact - C.G.U. - Signaler un abus - Articles les plus commentés